

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq mars, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	15
Dont suppléants	0
Dont représentés	0
Votants	15
Dont pour	15
Dont contre	0
Dont abstention	0
Convocation : 19.03.2019	

Membres présents :

Mmes DUFRECHE MH, MAILLOT MC, PLANTE M.

Mrs CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL C, GUIRAUT J, JONVILLE B, LAHORE C, LANUSSE-CAZALE A, LECHON A, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M, PAULIEN R.

Etaient excusés : Mme BITAILLOU F, Mrs LACOSTE P et PELANNE C.

Etaient absents : Mme ARGILAGA MC, Mrs CAU-MIL T, LAHORE JP.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MAILLOT

N°2019-C2 – ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - TARIFS ALSH ESPACE JEUNES

RAPPORT

Dans le cadre de l'ouverture de l'espace jeunes rattaché à l'ALSH pour les jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} dès les vacances de printemps 2019, Mme la Présidente expose les propositions de tarifs à compter du 1^{er} avril 2019 :

Accueil libre	Après-midi Soirée	Sorties	Mini-séjour
Gratuité	Tarif 1 : 6 € Tarif 2 : 10 €	Tarif 1 : 8 € Tarif 2 : 15 € Tarif 3 : 20 €	17 € par jour

Mme la Présidente précise que ces tarifs seront susceptibles d'être harmonisés dans le courant de l'année 2019 avec ceux de la Communauté de Communes des Luys en Béarn afin d'avoir une offre d'accès aux services équivalente sur tout le territoire.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs de l'espace Jeunes à compter du 1^{er} avril 2019 comme suit :

Accueil libre	Après-midi Soirée	Sorties	Mini-séjour
Gratuité	Tarif 1 : 6 € Tarif 2 : 10 €	Tarif 1 : 8 € Tarif 2 : 15 € Tarif 3 : 20 €	17 € par jour

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,


SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr

Michèle PLANTE